

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ENFANTS GRAND CENTRE / OREE DU BOIS / BORD
D'OISE.
MERCREDI 11 FEVRIER 2009.**

Lieu : Point d'information Jeunesse des Plants

Horaires : 14h00/ 17h00

Etaient présents :

- Ecole des Châteaux : Charlier Hugo, Nivelet Thomas.

- Ecole du Village : Le Floc'h Lucas, Nguyen Diane, Suquet Théo.

- Ecole des Touleuses : Mesbar Inès.

- Ecole du Chemin Dupuis : Goalou Loane.

- Accueil de loisirs du Bois de Cergy : Le Barillec Corentin, Clouin Timmy.

Absents :

- Ecole des Touleuses : Guvendi Mumin, MM, Pereira Léa, Vieira Bryan.

- Ecole du Chemin Dupuis : Tahir Kenza.

Excusés :

- Collège des Touleuses : Jet Kelly.

- Ecole du Chemin Dupuis : Elies Yuna Ewa Lotta

- Ecole des Châteaux : Brun Anne Rose, Côme Dara.

Invités : Slim Barkati, Madame Charlier, Maman de Hugo (enseignante) et Annie Chauvicour (orthophoniste)

Animateur Conseil d'enfants : Cindy FORT

Ordre du jour :

- 1- Suite du travail en petits groupes sur la création des deux jeux de société « le memory du handicap et le jeu du serpent »
- 2- Retour sur les Vœux de l'éducation.
- 3- Intervention de Madame Charlier sur le handicap « les enfants sourds »
- 4- Rédaction des comptes rendus par structure.

1- Suite du travail en petits groupes sur la création des deux jeux de société « le memory du handicap et le jeu du serpent »

Les délégués sont sur la finition des jeux de société, le jeu de memory est terminé, pour le jeu du serpent le plateau est fini, il ne reste plus qu'à le plastifier et à rédiger la règle du jeu. Les pions et le dé sont terminés. Les jeux pourront circuler sur les écoles dès la fin du mois de mars.

Les jeux sur le développement durable créés l'année dernière vont tourner sur les écoles. Actuellement ils sont sur l'école des châteaux sous la responsabilité de Hugo Charlier.

Pour finir ce projet sur le handicap les délégués participeront à une réunion commune à tous les conseils d'enfants de Cergy sur le thème du handisport qui aura lieu le 11 mars à l'hôtel de ville.

2- Retour sur les vœux du Maire.

Les délégués ont été invités aux vœux de l'éducation qui se sont déroulés le lundi 26 janvier à l'hôtel de ville. Chacun a reçu une invitation individuelle, Le Barillec Corentin et Clouin Timmy se sont excusés de leur absence, onze délégués étaient présents :

Ecole du Village : Le Floc'h Lucas, Nguyen Diane, Suquet Théo.

Ecole des Châteaux : Brun Anne Rose, Nivelet Thomas.

Ecole du Chemin Dupuis : Goalou Loan, Elies Yuna Lotta.

Ecole des Touleuses : Mesbar Ines, MM Pereira Léa, Guvendi Mumin.

Collège des Touleuses : Jet Kelly.

Un retour rapide a été fait avec les délégués sur leurs impressions ressenties à la suite de ces vœux du maire.

« Lucas Le Floc'h : les discours étaient courts et intéressants », « on était devant c'est bien », « le buffet était très bon surtout les éclairs au chocolat »...

3- Intervention de Madame Charlier et Madame Chauvicour sur le thème du handicap et plus particulièrement des enfants sourds

Nous avons reçu Madame Charlier, maman de Hugo et Madame Chauvicour. Elles se sont présentées aux délégués, Madame Charlier est enseignante dans une école à Argenteuil pour une classe de grande section maternelle, elle a la charge de six élèves atteints à différents niveaux de surdité. Annie Chauvicour est orthophoniste et intervient auprès des enfants de la classe de Madame Charlier. Elle prend en consultation individuelle les élèves de la classe à différents moments de la journée et de la semaine.

Madame Charlier a fait une présentation des enfants sourds qui comme on peut le penser ne sont pas sourds-muets mais uniquement sourds. Ils ne sont pas muets mais ne parviennent pas à parler car ils n'entendent pas les sons et les bruits donc ne peuvent pas les reproduire comme pourrait le faire un bébé.

Elle a aussi expliqué que différents degrés de surdités existent. Parfois, même un enfant appareillé risque de ne pas entendre.

Ensuite elle a décrit une journée type d'un enfant de sa classe. Sa manière d'enseigner, la vérification des appareils auditifs, les interventions de l'orthophoniste.

Pour finir elles ont répondu aux questions des délégués.

- Les personnes sourdes peuvent-elles comprendre ce qu'on leur dit sans parler le langage des signes ?

Oui, les personnes sourdes peuvent comprendre tout ce qu'on leur dit, grâce aux appareils auditifs.

- Comment dit-on « merci » en langage des signes ?

Madame Charlier a donné aux délégués un document avec plusieurs « expressions » que l'on peut faire en langage des signes mais aussi l'alphabet.

- Est-ce que les enfants sourds travaillent à l'école ?

Oui ils travaillent comme tout le monde, le plus difficile c'est la lecture.

- Comment font les personnes sourdes pour regarder la télévision et écouter la radio ?

Pour regarder la télévision ils regardent les sous-titres et parfois les personnes qui signent en même temps que la personne qui parle. En ce qui concerne la radio pour le moment ils ne peuvent pas l'entendre.

- N'y a-t-il que les personnes sourdes-muettes qui utilisent le langage des signes ?

Non, par exemple l'enseignante madame Charlier n'est pas sourde et communique en signant.

- Combien y a-t-il d'enfants sourds ou muets dans votre classe ?

Il y a 6 enfants sourds et cela peut aller jusqu'à 10 pour les plus grands primaires.

- Comment s'appellent les classes pour les sourds-muets ?

Il s'agit de classes spécialisées.

- Est-ce facile d'apprendre le langage des signes ?

Ce n'est pas difficile d'apprendre quelques signes par contre la langue des signes en elle-même est difficile et elle est différente du français signé.

- Comment les muets font-ils pour téléphoner ?

Avec les SMS, la visiophonie, les personnes signent devant la caméra du téléphone et l'interlocuteur peut voir et comprendre. Bien évidemment il faut qu'il connaisse le langage des signes.

- Quand une personne ne sait pas parler le langage des signes et veut communiquer avec un enfant sourd, aidez-vous l'enfant à comprendre ?

Oui, cela se produit sur les temps du midi, pendant les temps de récréation entre les enfants sourds et ceux qui ne le sont pas.

Prochaine réunion :

Mercredi 11 mars 2009.
De 14h30 à 16h30

Mairie de Cergy
3 Place de l'hôtel de ville
95000 CERGY.

Ordre du jour de la prochaine réunion

- 1- Rencontre avec les autres délégués des conseils d'enfants de la ville pour rencontrer le responsable du handisport qui leur présentera le basket pratiqué par des personnes handicapées.
- 2- Point sur le match de basket organisé le samedi 14 mars à 18h00 au gymnase des Maradas pour la demi-finale coupe de la commission entre « Cergy Pontoise Handisport et Feurs Saint Etienne »